



ALASKAN MALAMUTE CLUB DE FRANCE

Affilié à la Société Centrale Canine (reconnue d'utilité publique), agréée par le Ministère de l'Agriculture
Siège social : 170 route d'Yvoire - 74140 EXCENEVEX

DEMANDE D'HOMOLOGATION DU TITRE « CHAMPION(NE) DE FRANCE JEUNE »

A adresser à Mme Pary DAUVET
AMCF
170 route d'Yvoire
74140 EXCENEVEX

À partir du 1^{er} septembre 2019,
les personnes non adhérentes à l'AMCF doivent joindre un chèque de 10 € par demande,
à l'ordre de l'A.M.C.F., pour frais de gestion.
Les dossiers non accompagnés du règlement ne seront pas traités.

NOM du chien :

AFFIXE :

IDENTIFICATION : Sexe : Mâle - Femelle

Date de naissance :

Propriétaire :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Mail :

Je, soussigné(e),, certifie avoir pris connaissance des conditions relatives à l'homologation du titre « CHAMPION(NE) DE France JEUNE » dont je sollicite l'obtention.

Je joins les documents suivants :

- Un 1^{er} Excellent en Classe Jeune à la Nationale d'Élevage ou au Championnat de la Société Centrale Canine obtenu à partir du 1^{er} juillet 2015 (1)
- Identification ADN avec empreinte génétique enregistrée dans la base de données SCC, (1)
- Résultats de la dysplasie des hanches, lecture A ou B, et coudes ED0, (1) - (2)
- Pedigree complet. (1)

Je certifie l'exactitude de ces renseignements.

Fait à :, Le :

Signature :

(1) Prière de joindre la copie de ce document.

(2) Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre. De ce fait, les résultats en santé, peuvent avoir été obtenus après l'âge légal de la classe jeune (Classe Jeune de 9 à 18 mois). Ce titre ne permet pas l'engagement en classe Champion.